



L'emploi public : un remède au chômage ?

Yann Algan^{*}
Pierre Cahuc^{**}
André Zylberberg^{***}

Revue économique, volume 53, n°3, 2002

Cet article étudie les conséquences de l'emploi public sur les performances du marché du travail dans dix-sept pays de l'OCDE au cours de la période 1960-2000. Les investigations empiriques suggèrent que la création d'un emploi public détruit environ 1,5 emploi privé, augmente le nombre de chômeurs de 0,3 et diminue faiblement la participation au marché du travail. L'effet d'éviction est plus important dans les pays où, d'une part, la production du secteur public est fortement substituable à celle du secteur privé et où, d'autre part, les rentes de situation existant dans le secteur public sont élevées.

PUBLIC EMPLOYMENT AND LABOR MARKET PERFORMANCE

This paper deals with the consequence of public employment on labor market performances in 17 OECD countries over the period 1960-2000. Empirical evidence suggests that the creation of one public job destroyed about 1,5 private job, slightly decreased participation to the labor market and eventually increased the number of unemployed workers by 0,3. It is also suggested that the crowding out effect of public jobs on private jobs is more important in countries in which public production is highly substitutable to private activities and in which the public sector provides high rents.

Classification *JEL* : H11, H40, H50, J21, J45

* EUREQua-CNRS-Université Paris I. E-mail : yanalgan@univ-paris1.fr.

** EUREQua-CNRS-Université Paris I, CREST, IZA, Institut universitaire de France et CEPR. E-mail : cahuc@univ-paris1.fr.

*** EUREQua-CNRS-Université Paris I. E-mail : azyl@univ-paris1.fr.

Nous remercions Paul Beaudry, Giuseppe Bertola, Pierre Granier, Pierre-Yves Henin, Francis Kramarz, Etienne Lehmann, Steven Pischke, Fabien Postel-Vinay, Jean-Marc Robin, Thierry Verdier et Etienne Wasmer. Nous assumons néanmoins l'entière responsabilité du contenu de cet article.

INTRODUCTION

Le tableau 1 fournit quelques données de base sur l'emploi public dans dix-sept pays de l'OCDE au cours de la période 1960-2000¹. Sur cette période, l'emploi public y représente, en moyenne, 16,6 % de l'emploi total. De plus, cette part s'est accrue puisqu'elle atteint 18,8 % en 2000. Cette croissance est le plus souvent liée à la progression des dépenses d'éducation et de santé.

Tableau 1. *Emploi public et chômage dans dix-sept pays de l'OCDE (1960-2000)*

	Emploi public / Emploi total (%)		σ_u	σ_{L_g}	$\rho (L_g, u)$
	Moyenne 60-00	2000			
Australie	14,6	14,8	3,09	1,56	0,88
Autriche	17,0	20,6	1,95	2,27	0,84
Belgique	16,6	18,5	4,41	1,43	0,90
Canada	20,3	19,1	2,35	1,04	0,83
Danemark	23,8	30,3	3,73	5,46	0,88
Finlande	16,5	23,2	4,51	3,32	0,68
France	21,1	24,9	3,79	1,14	0,96
Allemagne	13,3	14,9	3,71	1,34	0,78
Irlande	12,2	11,0	4,45	0,90	0,64
Italie	14,6	17,1	3,19	1,20	0,79
Japon	8,3	8,4	0,99	0,26	0,78
Pays-Bas	12,9	11,4	2,6	0,25	0,21
Norvège	23,9	31,4	1,48	5,00	0,78
Espagne	9,9	14,6	8,00	1,75	0,90
Suède	26,6	30,9	2,18	5,71	0,36
Royaume-Uni	18,2	13,4	3,49	1,93	0,16
États-Unis	15,4	15,2	1,48	1,03	0,17

σ_u et σ_{L_g} représentent l'écart-type des taux de chômage et d'emploi public. ρ : coefficient d'auto-corrélation.
Source : OCDE.

Curieusement, l'importance de ces chiffres semble inversement proportionnelle au nombre d'études consacrées aux effets de l'emploi public sur l'emploi privé et le chômage. Il en résulte que nos connaissances sur le sujet demeurent pour le moins parcellaires. La création d'emplois publics est souvent considérée comme un moyen de compenser le manque de créations d'emplois dans le secteur privé. L'emploi public devient ainsi un instrument de lutte contre le chômage. Dans ce cas, la forte corrélation positive entre le taux de chômage et la taille de l'emploi public qu'exhibe la plupart des pays de notre échantillon – voir la dernière colonne du tableau 1 – refléterait les réactions des gouvernements à la montée du sous-emploi. Cependant, il est aussi souvent avancé que

1. La définition de l'emploi public est examinée en détail dans OCDE [1997]. Elle dépend en grande partie de la manière de caractériser le secteur public. Selon la définition dite « restreinte » adoptée dans cet article, l'emploi public se compose des emplois de l'administration centrale et des collectivités territoriales, des organisations à but non lucratif dépendant ou financées directement par ces administrations, de l'armée et des ambassades. Les entreprises publiques sont donc exclues de ce champ.

la création d'emplois publics, en augmentant la pression fiscale, en fournissant des biens et des services substituables à ceux du secteur privé et en accentuant la pression à la hausse des salaires, serait susceptible d'*évincer* la création d'emplois privés. Sous cet angle, la corrélation positive mise en évidence dans le tableau 1 signifierait plutôt que la hausse de l'emploi public est une des causes de l'accroissement du chômage.

Dans cet article, nous nous proposons d'éclairer les liens entre l'emploi public et le chômage en nous appuyant sur l'expérience de dix-sept pays de l'OCDE pendant la période 1960-2000. L'impact de l'emploi public sur le chômage est d'abord envisagé dans une perspective théorique. Nous nous intéressons à l'impact de moyen terme (sur un horizon de cinq années) de l'emploi public et négligeons donc les éventuels mécanismes keynésiens liés aux politiques de relance de la demande globale. Dans ce contexte, il est montré qu'à moyen terme l'impact de l'emploi public est *a priori* ambigu à cause d'un possible effet d'éviction des emplois privés. Il est aussi montré que cet effet d'éviction dépend de caractéristiques du secteur public, telles que l'ampleur des rentes et la nature de la production de ce secteur. En s'appuyant sur ces résultats théoriques, nous présentons ensuite des estimations économétriques suggérant que l'emploi public a eu, en moyenne, des effets d'éviction importants dans les pays industrialisés de l'OCDE entre 1960 et 2000. Ces estimations indiquent aussi que ces effets d'éviction sont plus marqués dans les pays où les rentes dans le secteur public sont élevées et où la production publique est fortement substituable à la production privée.

ÉLÉMENTS THÉORIQUES

Sur le plan comptable, le volume du chômage U est toujours égal à la population active N diminuée de l'emploi privé L_p et de l'emploi public L_g , soit $U = N - L_p - L_g$. Toute chose égale par ailleurs, une hausse de l'emploi public diminue donc le volume du chômage. Mais une hausse de l'emploi public peut aussi avoir des effets d'éviction sur l'emploi privé et modifier la population active. Par conséquent, l'impact final de l'emploi public sur le chômage est *a priori* ambigu.

La création d'emplois publics agit sur le fonctionnement du marché du travail à travers plusieurs canaux¹.

1. L'emploi public peut avoir une influence positive sur la productivité des emplois privés. Il s'agit d'une situation où le secteur public produit des biens qui ne sont pas substituables à ceux produits par le secteur privé. On peut songer, par exemple, à la justice, à la police ou encore à certains transports publics. La création d'emplois publics, en exerçant une externalité positive sur la productivité des emplois privés, rend ces derniers plus profitables et peut donc favoriser

1. Le lecteur intéressé trouvera dans Algan et al. [2002] un modèle explicitant de façon beaucoup plus précise ces divers canaux ainsi qu'une bibliographie des contributions s'intéressant aux interactions entre l'emploi public et le fonctionnement du marché du travail plus complète que celle de cet article.

leur création. En revanche, si le secteur public produit des biens substituables à ceux du secteur privé, une expansion de l'emploi public diminue la rentabilité des emplois privés et freine donc leur création. Ainsi, l'emploi public devrait exercer un effet d'éviction sur l'emploi privé d'autant plus important que les biens produits par le secteur public sont substituables à ceux du secteur privé.

2. En second lieu, la création d'emplois publics améliore les perspectives des chômeurs. Il en résulte une tendance à la hausse des salaires pouvant se traduire par la disparition de certains emplois privés (Holmlund et Linden [1993], Holmlund [1997]). De plus, si la recherche d'emploi ne peut se faire de façon complètement simultanée dans le secteur public et dans le secteur privé, une hausse du salaire relatif du secteur public par rapport à celui du secteur privé attire de nouveaux travailleurs dans le secteur public et accentue ainsi l'éviction des emplois privés. En d'autres termes, l'effet d'éviction devrait croître avec la *rente* que procure l'occupation d'un emploi public. Un corollaire est que les « bons » emplois publics (offrant des hauts salaires et des conditions de travail de qualité) devraient évincer plus d'emplois privés que les « mauvais » emplois publics (offrant des salaires moins élevés et de moins bonnes conditions de travail). Par conséquent, la création d'emplois publics risque d'agir à la hausse sur le taux de chômage dès lors que les rentes versées dans le secteur public sont importantes¹.

3. Le financement de la création d'emplois publics (par la hausse ou le redéploiement de la dépense publique) risque d'être distorsif et peut donc avoir des effets négatifs sur la productivité et la demande de travail du secteur privé.

En résumé, l'emploi public a un effet direct négatif sur le chômage mais ses effets indirects *via* la participation et la création ou la destruction d'emplois privés peuvent être positifs ou négatifs. L'impact global est donc ambigu et l'analyse théorique suggère qu'il dépend des possibilités de substitution des biens publics aux biens privés et de l'ampleur des rentes offertes aux salariés du secteur public. Les investigations empiriques qui suivent précisent ces différents points.

LES DONNÉES

Les données disponibles nous ont conduits à retenir dix-sept pays de l'OCDE sur la période 1960-2000. Afin d'éliminer les fluctuations cycliques, nous avons considéré pour toutes les grandeurs macroéconomiques dépendant du temps leur moyenne par intervalle de cinq années consécutives. Ainsi, l'échantillon de référence se compose de dix-sept pays avec huit observations par pays, à l'exception de deux pays pour lesquels nous n'avons pas d'information sur l'emploi public en première période. La taille de l'échantillon de référence est donc égale à 132 observations.

1. Il faut noter que ce résultat ne signifie pas que des rentes importantes dans le secteur public sont nécessairement inefficaces. En pratique, des rentes importantes peuvent être un moyen d'attirer les travailleurs les plus efficaces dans ce secteur, et donc d'accroître l'efficacité globale de l'économie si la production de biens publics exerce des externalités positives sur la production de biens privés.

Selon la théorie, on s'attend à ce que l'emploi public ait la plus forte influence sur l'emploi privé et sur le chômage dans les pays possédant deux caractéristiques. La première est un haut degré de substitution entre les productions des secteurs publics et privés. La seconde est la taille des rentes dont bénéficient les salariés du secteur public. Pour tester ces prédictions, nous avons construit une partition des dix-sept pays selon divers indicateurs reflétant ces deux caractéristiques.

En premier lieu, il faut trouver une bonne mesure de la substituabilité entre l'emploi public et l'emploi privé. Il y a peu de données disponibles concernant l'affectation des emplois. C'est pourquoi nous avons bâti notre mesure de la substituabilité public/privé sur des données concernant les dépenses publiques plutôt que sur des données concernant l'emploi public. Nous avons choisi comme indicateur du degré de substitution entre les productions publiques et privées le ratio de la dépense privée sur la dépense publique dans le secteur de la santé, car on peut raisonnablement considérer que ce secteur est un de ceux pour lesquels la production publique est la plus substituable à la production privée. Si l'on en croit l'analyse théorique développée auparavant, plus ce ratio est faible, plus la part de la dépense publique dans des activités où existent des substituts privés est grande, et plus les effets d'éviction de l'emploi privé devraient être importants.

La définition de la rente dans le secteur public soulève aussi des problèmes délicats. La « prime salariale » qu'offre le secteur public par rapport au secteur privé est le premier indicateur qui vient à l'esprit. Cependant, cet indicateur n'est pas disponible pour quatre pays de l'échantillon. De plus, les écarts de salaires reflètent très imparfaitement l'étendue de la rente dans le secteur public. Celle-ci dépend aussi des conditions de travail, de l'état des relations hiérarchiques, de la nature des contrôles, etc. Pour pallier ces inconvénients, nous avons pris comme mesure de la rente dans le secteur public l'Indice de perception de la corruption (*Corruption Perception Index*) construit par Lambsdorff [2000]. Cet indicateur provient d'enquêtes comparatives effectuées à travers de nombreux pays. Dans ces enquêtes, il est demandé à des employés du secteur public, à des cadres supérieurs, à des hommes d'affaires et à des experts académiques de répondre à différentes questions concernant la possibilité d'un détournement, à des fins personnelles, du pouvoir que confère l'occupation d'un emploi public. Il peut s'agir par exemple de pots-de-vin, de « renvois d'ascenseur », de détournements de fonds publics, etc. Plus cet indicateur est élevé, moins la corruption dans l'administration est importante. Il s'interprète comme une mesure indirecte du contrôle que subissent les employés du secteur public.

Le classement¹ des pays de notre échantillon selon les niveaux de rentes et les degrés de substitution entre production publique et privée est présenté dans le tableau 2.

1. Il est important de souligner que Algan et al. [2002] complètent ce classement à l'aide de l'écart salarial entre le secteur public et le secteur privé, et le degré de substitution est mesuré par la part des dépenses, militaires, d'administration générale, de police et de justice dans le budget public. Tous les résultats obtenus dans cet article sont valables avec ces mesures alternatives.

Tableau 2. Partition des pays selon le niveau de rentes et le degré de substitution entre emplois publics et privés

	Rentes élevées	Rentes faibles
Substituabilité élevée	Belgique, Japon, Espagne	Danemark, Finlande, Allemagne Norvège, Suède, Royaume-Uni
Substituabilité faible	Autriche, France, Irlande, Italie, États-Unis	Australie, Canada, Pays-Bas

ÉVICTION DE L'EMPLOI PRIVÉ ET CHÔMAGE

Les éléments de réflexion théorique développés auparavant ont mis l'accent sur la détermination *simultanée* de l'emploi public et de l'emploi privé. Le caractère endogène de l'emploi public est donc un enjeu majeur de l'analyse économétrique. Pour y répondre, nous avons tout d'abord testé l'endogénéité de l'emploi public courant dans des régressions de type MCO où le taux de chômage et l'emploi privé sont les variables dépendantes. Des effets fixes par pays et par période sont introduits pour prendre en compte l'influence des variables inobservées. Le biais potentiel d'endogénéité est évalué par le test standard de Durbin-Wu-Hausman (DWH) qui examine si les résidus des variables suspectées endogènes sont significatifs. Les résultats sont reportés dans les deux premières colonnes du tableau 3. Une valeur faible du « *p*-value » signifie que le résidu est statistiquement différent de zéro et signale donc un biais d'endogénéité. On voit que le test DWH accepte nettement l'hypothèse d'endogénéité de l'emploi public courant. Les estimateurs des MCO ne sont donc pas robustes.

Pour résoudre ce problème de biais d'endogénéité, nous instrumentons l'emploi public par sa valeur retardée¹. Cette dernière correspond à la moyenne de l'emploi public au cours des cinq années précédentes. Le décalage entre l'emploi public courant et l'emploi public retardé est donc *a priori* significatif. Nous testons aussi l'endogénéité de l'emploi public retardé par la méthode de DWH. Les deux dernières colonnes du tableau 3 reproduisent les régressions du taux de chômage et de l'emploi privé par la méthode des variables instrumentales (IV) où, précisément, l'emploi public courant est instrumenté par sa valeur retardée. En premier lieu, il apparaît que l'hypothèse d'endogénéité de l'emploi public retardé est toujours rejetée.

Les deux dernières colonnes du tableau 3 indiquent aussi que la prise en compte de l'endogénéité de l'emploi public influence de manière importante les résultats des régressions portant sur le taux d'emploi privé et le taux de chômage. En comparant les colonnes 1 et 3, on voit que l'impact de l'emploi public est pratiquement multiplié par deux lorsque l'on tient compte de son caractère endogène (le coefficient d'intérêt passe de 0.454 à 0.838). Ce résultat est cohérent avec ceux obtenus pour l'emploi privé, puisque la comparaison des colonnes 2 et 4 montre que la méthode des MCO conclut à un impact non significatif

1. Algan et al. [2002] utilisent aussi d'autres instruments dans le cadre d'estimations de systèmes d'équations simultanées (par la méthode des triples moindres carrés). Quels que soient les instruments et les méthodes d'estimations sélectionnés, les résultats sont convergents.

de l'emploi public sur l'emploi privé alors que la méthode des variables instrumentales aboutit à estimer un effet d'éviction de l'emploi public sur l'emploi privé.

Les estimations reportées dans le tableau 3 permettent aussi de montrer que la création d'un emploi public détruit, en moyenne, 1,5 emploi privé. Ainsi, d'après la dernière colonne de ce tableau, on a $\log(L_p) = -0,303 \cdot \log(L_g)$, ce qui implique $dL_p = -0,303 \cdot (L_p/L_g) \cdot dL_g$ avec $(L_p/L_g) \approx 4,9$ en moyenne. L'intervalle de confiance est compris entre 0,8 et 2,3.

Tableau 3. Principales régressions et tests d'endogénéité de l'emploi public. Période d'estimation : 1965-2000

Méthode d'estimation Variables dépendantes	MCO		VI	
	Taux de chômage	Emploi privé	Taux de chômage	Emploi privé
Emploi public.....	0,454* (0,234)	- 0,224** (0,041)	—	—
Emploi public (- 1).....	—	—	0,838** (0,251)	- 0,303** (0,056)
Effets fixes pays.....	Oui**	Oui**	Oui**	Oui**
Effets fixes temporels.....	Oui**	Oui**	Oui**	Oui**
R ²	0,823	0,741	0,862	0,750
Nombre d'observations.....	132	132	115	115
Test de Durban-Wu-Hausman....	p - value = 0,029	p - value = 0,038	p - value = 0,227	p - value = 0,278
H ₀ : Exogénéité.....	H ₀ : Rejet	H ₀ : Rejet	H ₀ : Acceptée	H ₀ : Acceptée

Les taux de chômage, d'emploi privé et d'emploi public sont en log. Les régressions IV se font à partir de 115 observations au lieu de 132 pour les MCO car il y a une période de moins pour l'emploi public retardé. Une p-value inférieure à 0,05 rejette l'absence d'endogénéité.

* (**): significatif au seuil de 10 % (5 %).

Il est aussi possible d'estimer directement l'impact de l'emploi public sur le nombre de chômeurs en prenant comme variable dépendante le nombre de chômeurs divisé par la population en âge de travailler. Ces estimations, dont le détail n'est pas reporté ici à cause du manque d'espace, donnent un coefficient égal à 0,84 pour le chômage, avec un écart type de 0,42, ce qui implique un intervalle de confiance à 95 % égal à [0 ; 1, 6]. Il en résulte que la création d'un emploi public ajoute 0,3 chômeur supplémentaire puisque $dU = 0,84 \cdot (U/L_g) \cdot dL_g$ avec $(U/L_g) = 0,37$ en moyenne. L'intervalle de confiance au seuil de 95 % étant alors égal à [0, 1 ; 0, 6]. Enfin, si l'on se rappelle que la création d'un emploi public détruit 1,5 emploi privé, on en déduit que cette création retire aussi 0,2 individu de la population active¹. Il convient cependant de noter que l'intervalle de confiance au seuil de 95 % pour cet effet est égal à [- 1, 0 ; 0, 3], ce qui peut s'interpréter comme un impact non significatif de l'emploi public sur le taux de participation.

1. Comme $U = N - L_g - L_p$, avec $dL_g = 1$, $dU = 0,3$ et $dL_p = -1,5$, il vient $dN = -0,2$.

RENTE DU SECTEUR PUBLIC ET SUBSTITUABILITÉ PRIVÉ/PUBLIC

Les réflexions théoriques suggèrent que l'effet d'éviction de l'emploi privé et l'effet sur le chômage des créations d'emplois publics sont d'autant plus forts que la production du secteur public est substituable à celle du secteur privé. Nous avons également vu que l'ampleur de ces deux effets dépend positivement de la magnitude des rentes offertes par le secteur public. L'analyse empirique confirme ces prédictions. Ainsi, le tableau 4 indique que la création d'emplois publics accroît le taux de chômage dans le groupe de pays où les rentes dans le secteur public sont élevées. En revanche, la création d'emplois publics a un impact non significatif sur le taux de chômage dans le groupe où ces rentes sont faibles. Ces effets sur le chômage trouvent leurs origines dans l'éviction de certains emplois privés à la suite de la création d'emplois publics. Des régressions analogues à celles présentées dans le tableau 4 mais avec l'emploi privé comme variable dépendante (voir Algan et al. [2002]) indiquent que l'effet d'éviction des emplois privés est significatif et de grande ampleur *uniquement* dans les pays où les rentes dans le secteur public sont importantes.

Le tableau 4 montre aussi que c'est uniquement dans le groupe de pays où la production publique est fortement substituable à la production privée que l'emploi public accroît significativement le chômage. Dans le groupe où la substituabilité est faible, l'impact de l'emploi public sur le chômage n'est pas significatif. Là encore, des régressions avec l'emploi privé comme variable dépendante (non reproduites ici) montrent que l'effet d'éviction des emplois privés par la création d'emplois publics n'est significativement différent de zéro que dans le groupe des pays où la production du secteur public est fortement substituable à celle du secteur privé.

Tableau 4. Estimation de l'impact de l'emploi public sur le taux de chômage par groupe de pays

	Forte substituabilité	Faible substituabilité	Rente élevée	Rente faible
Emploi public	1,65** (0,50)	0,32 (0,32)	1,74** (0,36)	- 0,07 (0,36)
Effets fixes temporels	Oui**	Oui**	Oui**	Oui**
Effets fixes pays.....	Oui**	Oui**	Oui**	Oui**
R ²	0,84	0,88	0,92	0,84
Nombre d'observations	60	55	54	61

Estimations par variables instrumentales. L'emploi public est instrumenté par sa valeur retardée et par des effets fixes pays et temporels. Période d'estimation : 1960-2000.

* (**): significatif au seuil de 10 % (5 %).

CONCLUSION

L'examen des interactions entre l'emploi public et les performances du marché du travail dans les pays de l'OCDE a fait l'objet d'un nombre de travaux très limité malgré l'ampleur du secteur public. Pourtant, notre contribution suggère que l'emploi public a eu une influence importante sur les performances du

marché du travail dans les pays riches de l'OCDE. Plus précisément, trois résultats ressortent de notre étude.

— En moyenne, l'emploi public a eu un effet d'éviction de grande ampleur sur l'emploi privé dans les pays riches de l'OCDE au cours de la période 1960-2000.

— L'impact de la création d'emplois publics dépend crucialement du *type* d'emplois publics créés. Deux caractéristiques jouent un rôle prépondérant : le degré de substitution entre la production du secteur public et celle du secteur privé, et la taille des rentes offertes par le secteur public. Ceci suggère que des réformes du secteur public agissant sur ces deux caractéristiques peuvent avoir un impact important sur les performances du marché du travail.

— Aucun élément empirique ne justifie l'idée selon laquelle l'emploi public diminue durablement le chômage. Nos résultats suggèrent même que l'emploi public accroît très significativement le chômage dans les pays où le secteur public produit des biens substituables à ceux du secteur privé et où les rentes dans le secteur public sont importantes.

Les résultats de notre article sont limités et nous laissons sans réponse de nombreuses questions auxquelles des recherches futures devront s'attaquer. Les plus importantes nous semblent être les suivantes.

1) Tout d'abord, les données disponibles sont insuffisantes. Des données plus précises, reposant en particulier sur une décomposition fine de l'emploi public, permettraient d'améliorer significativement la pertinence de notre analyse.

2) Les relations dynamiques entre emploi public, emploi privé et chômage sont très mal connues, et il est nécessaire d'approfondir ces liens dans une perspective à la fois théorique et empirique pour mieux évaluer l'impact de l'emploi public (voir, en ce sens, Edin et Holmlund [1997], et Demekas et Kontomelis [2000]).

3) Toute réflexion sur les conséquences de la création d'emplois publics devrait aussi s'intéresser finalement à la question de la taille *optimale* du secteur public. Notre objectif est beaucoup plus limité, car la production du secteur public n'est pas prise en compte. Par conséquent, il n'est en aucun cas légitime d'inférer de nos résultats des conclusions sur la taille optimale du secteur public. En particulier, il n'est pas possible d'affirmer que le secteur public est trop important dans les pays où les effets d'éviction sur l'emploi privé sont les plus forts¹. À l'heure actuelle, les connaissances dans ce domaine demeurent encore très parcellaires (des indications intéressantes se trouvent chez Hart et al. [1997], Rodrik [1998], et Karras [1996], [2000]).

1. À ce titre, il est intéressant de noter que l'Espagne et le Japon, où les effets d'éviction sont importants, ont un secteur public de faible ampleur.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALGAN Y., CAHUC P. et ZYLBERBERG A. [2002], « Public Employment and Labor Market Performances », *Economic Policy*, 117, p. 6-60.
- DEMEKAS D. et KONTOLEMIS Z. [2000], « Government Employment, Wages and Labour Market Performance », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 62, p. 391-414.
- EDIN P.-A. et HOLMLUND B. [1997], « Sectoral Structural Change and the State of the Labor Market in Sweden », dans H. SIEBERT (ed.), *Structural Change and Labor Market Flexibility*. Mohr Siebeck, p. 89-121.
- HART O., SHLEIFLER A. et VISHNY R. [1997], « The Proper Scope of Government: Theory and Application to Prisons », *Journal of Political Economy*, 105, p. 1127-1161.
- HOLMLUND B. [1997], « Macroeconomic Implications of Cash Limits in the Public Sector », *Economica*, 64, p. 49-62.
- HOLMLUND B. et LINDEN J. [1993], « Job Matching, Temporary Public Employment, and Equilibrium Unemployment », *Journal of Public Economics*, 51, p. 329-343.
- KARRAS G. [1996], « The Optimal Government Size in Europe: Theory and Empirical Evidence », *Economic Inquiry*, 34, p. 193-203.
- KARRAS G. [2000], « Private and Government Employment in the OECD: Productivities and Wages », *Economic Notes*, 29, p. 267-279.
- LAMBSDORFF J. [2000], « Background Paper to the 2000 Corruption Perception Index », Working Paper, Göttingen University, <http://www.gwdg.de/~uww>.
- MALLEY J. et MOUTOS T. [2001], « Government Employment and Unemployment: With One Hand Giveth the Other Taketh », *Working Paper*, University of Glasgow.
- OCDE [1997], « La mesure de l'emploi public dans les pays de l'OCDE. Sources, méthodes et résultats », *OCDE Document de travail*, GD(97)932.
- RODRIG D. [1998], « Why do more Open Economies Have Bigger Governments? », *Journal of Political Economy*, 106, p. 997-1032.